



Communiqué de presse

Arrêt des poursuites contre l'avocat tunisien Ali Kalthoum !

L'Union syndicale Solidaires exprime son entière solidarité avec Maître Ali Kalthoum, déféré le 3 novembre devant le juge d'instruction.

Infatigable défenseur des droits de l'Homme sous le régime de Ben Ali, cet avocat de Gafsa avait notamment été un des organisateurs de la défense des prévenus dans les procès ayant suivi le soulèvement du bassin minier de 2008.

Ali Kalthoum est aujourd'hui poursuivi pour son action en tant que membre du comité cherchant à faire toute la lumière sur l'assassinat, le 6 février 2013, du leader de gauche Chokri Belaïd.

Il lui est notamment reproché d'avoir affirmé que le juge d'instruction chargé de l'enquête avait couvert des personnes impliquées dans cet affaire.

L'Union syndicale Solidaires s'élève contre le retour de pratiques de l'époque Ben Ali et participera aux actions de soutien à Maître Ali Kalthoum.

Paris, le 4 novembre 2015